

RÉUNION DU 03 OCTOBRE 2020

PRÉSENTS : M. MIQUEL, M^{me} GATT, M^{me} MILLEQUAND, M. BOURDON, M. REFONDINI, M^{me} URENA, M^{me} GRENIER, M. BOUTAGOUGA.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : M. RONDEAU, M. LAUGIER, M. JEANDEL (représentés par M. MIQUEL).

CABINET THINOT : M. CAPOMAGGIO.

- **QUESTION DE M^{me} TIRLI**

Avant de commencer la réunion, nous rassurons cette propriétaire. Le mobil-home attribué à M.TROUDE dans le cadre de son emploi est d'occasion. Les travaux d'entretien du chalet étaient trop importants. Son achat est affecté aux frais de fonctionnement, en aucun cas les appels de fonds ne seront augmentés.

- **POINT SUR LES DÉBITEURS**

Compte-rendu sur la situation au 30 septembre, le gestionnaire informe les membres du bureau que 8 dossiers contentieux doivent passer en audience le 8 janvier 2021.

- **FUITE D'EAU**

La fuite d'eau dans le vallon a été réparée.

- **STATIONNEMENT DANS LE PARC**

Rappel du règlement de copropriété : Il est interdit de stationner sur les voies de circulation et les impasses. Un stationnement anarchique de véhicules est cause d'incivilités et de différends.

- **STATIONNEMENT DE CAMPING-CARS LE LONG DE LA RÉSIDENCE**

De plus en plus de camping-cars stationnent sur la route le long de résidence, vivent à l'intérieur et gênent la circulation. Le problème a été évoqué pour trouver une solution.

- **POLLUTION LUMINEUSE**

Une étude et une période d'essai d'un mois sera faite pour que l'éclairage soit éteint une partie de la nuit conformément à l'arrêté du 27-12-2018 relatif à la réduction et limitation des nuisances lumineuses. Une décision définitive sera prise avant le 1^{er} janvier 2025, date de l'obligation de mise en place.

- **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

L'assemblée générale 2020 aura lieu fin novembre au Club House. Présence indispensable, une personne par lot, masques et gel hydroalcoolique obligatoire.

Fin de la réunion 11 h 00.

Prochaine réunion le 07/11/2020.